



Assemblée Générale Ordinaire 2022-2023 –  
Compte-Rendu 15 octobre 2023

## A. Effectifs présents et quorum

Les adhérents de la Compagnie d'Arc des Bleus de Sèvres dûment convoqués se sont réunis le 15 Octobre 2023 pour tenir leur Assemblée Générale Ordinaire.

### Membres adhérents électeurs : 30

*[Article 6 : Est électeur tout membre pratiquant, âgé de seize ans au moins au jour de l'élection, ayant adhéré à l'association depuis plus de six mois et à jour de ses cotisations...]*

### Membres présents et représentés : 22 (Cf. Annexe 1 : liste d'émargement)

*[Article 9 : L'assemblée générale de l'association comprend tous les membres prévus au deuxième alinéa de l'article 6, à jour de leurs cotisations et âgés de seize ans au moins au jour de l'assemblée...]*

### Quorum requis: < 8

*[Article 10 : Pour la validité des délibérations, la présence du quart des membres visés par l'article 9 est nécessaire...]*

Le quorum étant atteint, la séance débute à 10h20.

## B. Rapport moral du Président Gérard Nardelli

Le Président remercie les adhérents présents,

Le Président revient sur l'année écoulée en faisant le constat que les conditions n'ont pas été favorables à la mise en œuvre d'une vie associative dynamique impliquant à la fois la pratique de du tir à l'arc, et des activités festives.

Il souhaite faire évoluer la situation pour l'année à venir en améliorant la communication entre les archers et les instances. Et pour que cela se concrétise il sollicite la participation de tous tant qu'au niveau des idées que de leurs mises en œuvre.

Il est notamment prévu la refonte du site internet de l'association, et l'organisation de manifestations régulières (fêtes et concours)

G.N.





## C. Rapport financier du Trésorier Jean-Michel Larvido

### Bilan 2023-2024

- La situation financière rubrique par rubrique est annexée avec le réalisé vis-à-vis du prévisionnel. (**Annexe 2/3 : Détail des rubriques**).
- Certaines prévisions de dépenses n'ont pas été réalisées. (Manifestation club et approvisionnement de vêtements club, ces dépenses sont reportées à 2024).
- Il est à noter une augmentation de cotisation du fait d'une progression du nombre archers débutants.
- Provision pour le remplacement du stramits sur certains murs de ciblerie et remise en état du donjon.
- Le budget prévisionnel 2023/2024 est présenté rubrique par rubrique.
- La situation de trésorerie de la Compagnie est globalement saine

**Quitus est donné au Trésorier à la totalité des voix pour la situation financière 2022/2023.**

**Accord est donné au Trésorier à la totalité des voix pour le budget prévisionnel 2023/2024**

## D. Constitution du Conseil d'Administration

### D.1 Démission

M. Yves Guittat annonce sa démission du Conseil d'Administration.

### D.2 Elections

Selon les statuts de l'association et la situation actuelle du Conseil d'Administration, il y a lieu d'élire 3 personnes. Par ailleurs, deux membres arrivent au terme de leur mandat et sollicitent le renouvellement de celui-ci.

#### Siège à pourvoir : Christine Arfeuille

Pourvu par Samuel Guiochon, élu à l'unanimité des voix.

#### Siège à pourvoir : Thomas Vermersh,

Pourvu par Guillaume Lacroix, élu à l'unanimité des voix.

#### Siège à pourvoir : Yves Guittat

Pourvu par Stéphanie Adjémian, élue à l'unanimité des voix.

Renouvellement de Ugo Colasante, élu à l'unanimité des voix.

Renouvellement d'Orlando Marques Soares, élu à l'unanimité des voix.

C.A.B.S – 38 Rue des Caves du Roi 92310 Sèvres



*Handwritten signature*  
G.N.





## E. Bilan des activités

### E.1 Ecole Gambetta

- 12 archers débutants sur 2 groupes inscrits durant la saison 2022-2023,
- 3 archers ont quitté la compagnie en cours d'année,
- 2 jeunes mineurs ont participé aux cours avec l'un de leurs parents

En cette nouvelle saison, 3 jeunes mineurs sont inscrits qui seront accompagnés de leur parent durant le déroulement des cours.

### E.2 Travaux aux Jardin d'Arc

Christian Fouché rappelle l'importance que revêtent les travaux et l'importance de les mener à bien dans l'intérêt de tous. Aussi est-il déploré la faible participation à ces activités ponctuelles. Le conseil d'administration espère qu'une plus grande mobilisation des membres de l'association sera constatée à l'avenir.

#### Réalisé en 2022-2023

- Remplacement du stramit des deux buts de tir 15 et 25 m.
- Lasurage d'une partie des protections du Beursault.

#### Prévision 2023-2024:

- Remise en état des marches du donjon
- Finalisation de la protection par lasure des protections du Beursault
- Remplacement des certaines planches de protection des buts de tir.

### E.3 Produits dérivés - Vêtements

Le stock de vêtements sera partiellement renouvelé durant cette saison. Il proposera des gilets à manche courte, des polos, T-shirts, casquettes, bonnets...

Deux couleurs seront disponibles : blanc et bleu.

Il conviendra également de commander de nouveaux écussons.

L'ensemble des articles proposés sera notamment consultable sur le site internet mais également au logis (catalogue de photos).





## Assemblée Générale Ordinaire 2022-2023 – Compte-Rendu 15 octobre 2023

### E.4 Événements

#### Réalisé en 2022-2023

Saint Sébastien : forte participation à cet évènement

Tir du Roy : peu de participants, probablement à cause de conditions météo défavorables

#### Prévision 2023-2024

- Pot de bienvenue pour les adhérents : dimanche 12 novembre
- Tir du Beaujolais : 19 novembre 2023
- Tir de la Saint Sébastien : 21 janvier 2024
- Tir du Roy : 28 avril 2024
- Fête du Club : 9 juin 2024

Afin de compléter ces évènements, il est également envisagé de proposer les activités suivantes :

- Tir nocturne (conditions et dates à définir)
- Organisation de concours sur le terrain le dimanche, fréquence trimestrielle pressentie
- Tir au drapeau sur le terrain de rugby
- ....

En outre, le conseil d'administration souhaite instruire un projet de concours de tir à l'arc dans la ville Sèvres. La constitution du dossier descriptif pour soumission à la Mairie de Sèvres nécessitera la participation de volontaires.

### E.5 Site web

Le renouvellement au sein du conseil d'administration du responsable du site d'internet a pour objet de réactiver l'utilisation de ce media et d'en faire un vecteur de communication majeur pour l'association, en plus des canaux utilisés habituellement.

Ainsi, il est prévu que le site de l'association permette à terme :

- La diffusion d'informations relatives aux évènements à l'initiative du conseil d'administration mais également des adhérents, sous réserve de validation du contenu proposé,
- La publication des dates des compétitions à venir (FFTA et FFTL),
- La mise à disposition de documents utiles aux adhérents,
- La mise à disposition du catalogue de vêtements proposés par la compagnie.

Cette liste n'est pas exhaustive et pourra être enrichie ultérieurement.







## Assemblée Générale Ordinaire 2022-2023 – Compte-Rendu 15 octobre 2023

### F. Questions diverses

Vote des résolutions à main levée au lieu d'un vote à bulletin secret: cela nécessite une révision des statuts de l'association qui n'est pas actuellement à l'ordre du jour.

Accès aux toilettes depuis le Jardin d'Arc: des clés seront distribués pour permettre l'accès aux toilettes situées dans le logis (conditions à préciser).

Entretien du Jardin d'Arc (taille des buissons...): la fonction associée à l'entretien du Jardin d'Arc est vacante depuis le départ d'un membre du conseil d'administration. Cette année, un nouveau responsable sera désigné parmi les membres du CA.

Inventaire des bêtes 3D: il sera effectué après la remise en état du toit du chalet. Date communiquée ultérieurement.

### G. Clôture

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est close à 12H00.

Le 19 octobre 2023

Le secrétaire de séance  
Samuel Guiochon,

M. Le Président  
Gérard Nardelli



# COMPAGNIE D'ARC DES BLEUS DE SEVRES



Assemblée Générale Ordinaire 2022-2023 –  
Compte-Rendu 15 octobre 2023

## 1. Annexe Feuille d'émargement

Noms	Prénom	Signature	Pouvoir
ADJEMIAN	STEPHANIE	<i>[Signature]</i>	
BARROU	ZINA		
BOUDARD	ALAIN		
COLASANTE	UGO GILBERTO	<i>[Signature]</i>	
COMPAGNON	FLORENCE	<i>[Signature]</i>	
DE MARIA	GIUSEPPE		
DEVESLY	MATTHIEU		
DUBOIS	EULALIE		
FOUCHE	CHRISTIAN	<i>[Signature]</i>	
GAONACH	CHRISTIAN	<i>[Signature]</i>	
GUERINEAU	DAVID		
GUIBBAUD	LOIS		
GUILLAUMOND	JEAN MICHEL		X pouvoir <i>[Signature]</i>
GUILLOT	PATRICK		
GUIOCHON	SAMUEL	<i>[Signature]</i>	
GUITTAT	YVES		
JOUANNO	YOHANN	<i>[Signature]</i>	
KELSCH	SARAH		
KELSCH	LAURENT	<i>[Signature]</i>	
LACROIX	GUILLAUME	<i>[Signature]</i>	
LARVIDO	JEAN MICHEL	<i>[Signature]</i>	
MARQUES SOARES	ORLANDO	<i>[Signature]</i>	
MOREAU	ARTHUR		
NARDELLI	GERARD	<i>[Signature]</i>	
NICOLAS	FRANCOIS	<i>[Signature]</i>	
PANISSIE	JEAN FRANCOIS		X pouvoir <i>[Signature]</i>
PROFILI	RICHARD	<i>[Signature]</i>	
ROUILLON	MAXIME	<i>[Signature]</i>	
SAVIDAN	ERIC	<i>[Signature]</i>	
SCHAEFER	JEAN PIERRE	<i>[Signature]</i>	
SERRANO	MELISSA	<i>[Signature]</i>	
* CHEVALIER	Jocelyn	<i>[Signature]</i>	Archer 2023/2024 pas voté
* PÉVET	Alain	<i>[Signature]</i>	Archer 2023/2024 pas voté

→ De MARIA Giuseppe  
*[Signature]* GN.

Archer 2023/2024 pas voté  
Archer 2023/2024 pas voté  
Compagnie d'Arc des Bleus de Sèvres  
38, rue  
des Caves du Roi  
92130 SEVRES  
06 49 69 44 20  
6/8  
\*